



DROITS DE VOIRIE-FETES DE NAY ET FETE DU 14 JUILLET

Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025 (délibération du 11/12/2024)

Fêtes de Nay-commerçant non sédentaires-fête foraine

OBJET	REDEVANCE	MODE DE TAXATION	PERIODE DE TAXATION
Attractions pour ado et adultes	364.40€	Forfait	Durée des fêtes
Manèges enfantins et attractions pour enfants > 100 m ²	243.60 €	Forfait	Durée des fêtes
Manèges enfantins et attractions pour enfants < 100 m ²	182.70 €	Forfait	Durée des fêtes
Petits métiers	24.20 €	Forfait	Durée des fêtes
Baraques foraines (tirs et loteries) + structures gonflables	91.40 €	Forfait	Durée des fêtes
Restauration rapide + baraque à frites+ sandwicheries	157.50 €	Forfait	Durée des fêtes

Fêtes de Nay – commerçants sédentaires- extension d'activité

OBJET	REDEVANCE	MODE DE TAXATION	PERIODE DE TAXATION
Terrasses aménagées < 30m ²	289.41 €	Forfait	Durée des fêtes
Terrasses aménagées > 30m ²	578.81 €	Forfait	Durée des fêtes
Comptoirs extérieurs (sans couverture)	173.64 €	Forfait	Durée des fêtes
Tonneaux devant commerce	57.88 €	Forfait	Durée des fêtes

Fêtes du 14 juillet – commerçant non sédentaires – fêtes foraine – Roméria

OBJET	REDEVANCE	MODE DE TAXATION	PERIODE DE TAXATION
Attractions et tous manèges	61.00 €	Forfait	Durée des fêtes



Restauration rapide + baraque à frites + Baraques foraines (tirs et loteries) + sandwicheries+ structures gonflables	30.50 €	Forfait	Durée des fêtes
--	---------	---------	-----------------

Fêtes du 14 juillet – commerçants sédentaires – extension d'activité

OBJET	REDEVANCE	MODE DE TAXATION	PERIODE DE TAXATION
Extension de terrasses	28.94 €	Forfait	Journée

